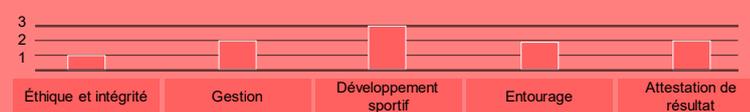


# LABELLISATION

## Critères de calcul pour l'octroi du label de base sportive FSG

### Introduction

L'octroi du label « base sportive de la Fédération suisse de gymnastique » dans les catégories OR, ARGENT et BRONZE cible le développement des athlètes lors de leur parcours et garantit le niveau de qualité des bases sportive en gymnastique.

<p> <b>Finalité de l'utilisation</b></p>	<p>Directives : Comment les contributions de soutien peuvent-elles être utilisées par les bases sportives? Consultation auprès des associations cantonales et des bases sportives en avril mai 2024</p>
<p> <b>Critères de calcul</b></p>	<p>Labellisation: OR, ARGENT, BRONZE</p> 
<p> <b>Prérequis</b></p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  <p><b>Base sportive FSG:</b> • Critère obligatoire</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><b>Entraîneurs de la relève:</b> • d'entraîneur professionnel CEP/ DTL • engagement à au moins • salaire annuel minimum</p> </div> </div>

Remplir les critères supplémentaires dans les modules permet d'assurer non seulement que les bases sportives respectent les exigences de base mais aussi qu'elles mettent en œuvre les critères de qualité dans les domaines de l'éthique et de l'intégrité, du gestion, du développement sportif et de l'entourage et qu'elles font état de leur succès. Représentant différents niveaux de ces critères de qualité, les labels OR, ARGENT et BRONZE sont synonymes d'un engagement élevé en faveur de l'encouragement de la relève et du développement de la base sportive.

### Les différents modules en bref

Chaque module comporte le nombre de critères supplémentaires suivants :

1er module : éthique et intégrité	2e module : gestion	3e module : développement sportif	4e module: entourage	5e module : attestation de résultat
4	9	10	12	7

### Points de critère

Trois points de critère maximum peuvent être décernés pour chaque critère supplémentaire, en fonction de la qualité, du niveau de réalisation, du degré de détail, de l'exécution et d'une référence entre les bases sportives. Graduation de l'octroi des points :

- 0 point de critère : le critère « n'est pas rempli »
- 1 point de critère : le critère est « rempli »
- 2 points de critère : le critère est « bien rempli »
- 3 points de critère : le critère est « très bien rempli »

Le cinquième module (attestation de résultats) est conçu pour évaluer les résultats d'une base sportive. Contrairement aux autres modules qui sont basés sur une évaluation par points de 0 à 3, l'attestation de résultat se concentre exclusivement sur la structure du cadre et est évalué selon le tableau ci-dessous. Bien que les succès lors de grands manifestations soient toujours enregistrés, ils ne sont pas intégrés dans les points de critère de l'attestation de résultats. Ils seront peut-être directement pris en compte dans les directives "Contributions aux bases sportives STV".

<b>GA</b>	CN A	CN B	CN C	CN U21 CN U18	CN U18 CN U15	CN U15 CN U12
<b>GR</b>	CN A	CN B	CN C	CN U18	CN U15	CN U13
<b>TR</b>	CN A	CN B	CN C	CN U21	CN U17	CN U15
	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

L'addition de tous les points de critère atteints dans un module donne le nombre suivant de points de module :

		Points de critère						
			GA	GR	TR			
Points de module	3	9 – 12	19 – 27	21 – 30	25 – 36	> 50	> 35	> 35
	2	5 – 8	10 – 18	11 – 20	13 – 24	26 – 50	21 – 35	21 – 35
	1	1 – 4	1 – 9	1 – 10	1 – 12	6 – 25	6 – 20	6 – 20
	0	0	0	0	0	0 – 5	0 – 5	0 – 5
		<b>Ethique et intégrité</b>	<b>Gestion</b>	<b>Développement sportif</b>	<b>Entourage</b>	<b>Attestation de résultat</b>		

## Points de module

L'octroi du label s'appuie sur les points de module qu'une base sportive obtient dans chaque module. Les points de module résultent de l'addition des points de critère de chaque module.

Addition des points de module															
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
BRONZE											ARGENT			OR	

## Critères d'évaluation

L'auto-évaluation fournit aux bases sportives la possibilité d'estimer leurs propres exécutions et performances. Il s'agit en outre d'un pas vers la définition d'un potentiel d'amélioration tant au niveau des modules que des critères supplémentaires. En procédant à une évaluation de base, les bases sportives peuvent concevoir des mesures précises pour continuer à développer leur programme et à encourager de manière encore plus ciblée les athlètes mais aussi les bases sportives.

Les bases sportives sont incitées à faire preuve d'ouverture d'esprit et de volonté de développement lorsqu'elles abordent ce processus d'inscription des points de critères dans l'outil de soutien selon leur propre évaluation.

## Annexe

Exemple pour une base sportive :

	Critères supplémentaires	Points de critère (PC)	$\Sigma$ PC	Points de module (PM)	$\Sigma$ PM	Label
Module 1	1.1 Valeurs et éthique	1	9	3	11	ARGENT
	1.1.1 Prévention	3				
	1.1.1a Chargé.e de prévention	3				
	1.3.2 Code des parents	2				
Module 2	2. Responsable de la base sportive	3	12	2		
	...	...				
	2.10 Vie de la société	0				
Module 3	3.2.2 Formation des entraîneurs	3	22	3		
	...	...				
	3.4.2 Engins	1				
Module 4	4.1 Gestionnaire de l'entourage	2	16	2		
	...	...				
	4.8 Projets	2				
Module 5	5.1.1 Cadre national	5	10	1		
	...	...				
	5.2.2 Grande manifestation junior	0				